



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 juillet 2022

**PRESENTS:** MM. MUFFAT Sophie, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, CAVET Carole, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET Francis, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

**Absents excusés :** MM. GEROUDET David, RAMEL Benoit.

Absente : Mme CAVET Carole

**SECRETAIRE DE SÉANCE:** Mme BAUD Nadine.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2022.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. URBANISME

#### Examen des dossiers en cours :

P.C. Mr ECOEUR	Route du Col	Rénovation mazot	Accordé
P.C. SARL BARRAT FINANCES	Route des Allées	Construction chalet	En cours d'instruction
P.C. SARL BARRAT FINANCES	Route des Allées	Construction chalet	En cours d'instruction
D.P. Mr RIOUT	Route de la Côte	Création abri de jardin	En cours d'instruction
D.P. Mr CHEUTIN	Route de la Côte	Création abri voiture	En cours d'instruction
D.P. Mr BARNBROOK	Route du Plan	Création abri voiture	En cours d'instruction

### 3. QUESTIONS DIVERSES

- Scolaire :  
Bilan financier de l'année scolaire 2020-2021 : Les dépenses de l'année scolaire pour le RPI s'élèvent à 106 622,51 €. Les dépenses sont réparties d'après le nombre d'enfant scolarisé de chaque commune. Le Conseil municipal valide le bilan financier.  
  
Une réflexion est menée par la commune d'Essert-Romand pour mettre en place une tarification des repas en fonction du quotient familial. Il est relevé la lourdeur de ce type de gestion pour les communes.
- Finances :  
Travaux de sécurisation d'ouvrage Route du Plan : Le devis concernant les travaux de sécurisation de l'ouvrage Route du Plan s'élève à 27 309,60 € TTC. Le Conseil valide le devis.  
Versement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : la commune a perçu au titre du FCTVA 4 736, 31 en fonctionnement et 4 234,15 € en investissement
- Projet du col de l'Ancrenaz :  
Le 18 juillet 2022, le cabine Agate (Agence de conseil en stratégie territoriale spécialisé dans l'accompagnement des élus dans leur projet) a fait une présentation pour une réflexion sur la valorisation du col de l'Ancrenaz.

Environ 48 000 personnes fréquentent le col au cours de l'année avec une fréquentation plus importante en hiver qu'en été.

Une réflexion doit être menée afin que le col reste un site d'accueil à dimension humaine avec une identité (recherche des thèmes à implanter, l'intégration paysagère,...).

- Ressources humaines :  
Une personne a répondu à l'annonce pour le recrutement d'un agent technique. Cette personne sera convoquée.
- Voirie :  
Remise en état de la route du Plan après les derniers travaux de l'année.  
Ruisseau du Songy Route de la Côte au Couard d'Amont : suite aux orages, il est prévu le débouchage des tuyaux par une entreprise et la mise en place d'une grille.
- Elections : remerciements du préfet pour la tenue des bureaux de vote.

Prochain conseil municipal : **Lundi 5 septembre 2022 à 19h00.**

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h00.

Le Maire,  
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,  
Mme BAUD Nadine

